

Réf: Dossier 300829

Avis de constitution

SOCIETE « L'ASSUREUR ASSISTE L'ASSURE SERVIABLEMENT » en abrégé « 3AS »

Siège BINGERVILLE COMMUNE DE BINGERVILLE
QUARTIER SANTE NON LOIN DE LA PHARMACIE SANTE,
Lot 220, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ASSUREUR ASSISTE L'ASSURE
SERVIABLEMENT » en abrégé « 3AS »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCE ET ACTIVITES
CONNEXES.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE COMMUNE DE BINGERVILLE
QUARTIER SANTE NON LOIN DE LA PHARMACIE SANTE, Lot
220, Ilot 32

Dirigeant(s) M N'DRI N'GUESSAN CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02134 du 03/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26224/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

Pour Avis

Le CEPICI

